Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 18 (1971)
Heft: 7-8

Artikel: Protection civile et armée
Autor: Alboth, Herbert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-365722

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Introduction

Protection civile et armée

En relation avec l'exposition de la protection civile organisée à l'occasion du centenaire de la Société des sous-officiers de Granges, nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le rapport que nous publions pour rappeler les tâches et les devoirs des hommes de tout grade engagés dans la protection civile. Par-là, nous tenons à souligner aussi le fait que l'armée et la protection civile sont appelées à travailler en étroite collaboration sous le signe de la défense nationale totale. Tous les milieux de notre population liés à la protection civile ont intérêt à savoir que certaines formations de l'armée complètent la protection civile et peuvent apporter une contribution aux efforts déployés en vue d'assurer la survie de tous. Il importe par ailleurs que nos soldats sachent que, sur le front de la défense militaire, ils ont encore quelque chose à défendre et qu'à l'arrière, tous les moyens possibles sont mis en œuvre pour protéger leurs familles, leurs foyers, leurs lieux de travail. Aussi estimons-nous que si notre revue veut accomplir loyalement son devoir, il est tout naturel qu'elle vise à une information générale et traite aussi de sujets militaires, informant en particulier ses lecteurs sur le service territorial et les troupes de défense contre avions, qui doivent collaborer étroitement avec la protection civile. Les efforts entrepris dans le domaine du service sanitaire intégral créent également de nombreux points de contact entre l'armée et la protection civile. Seule une collaboration étroite permettra d'apporter aux nombreux problèmes qui se posent dans ce secteur des solutions propres à assurer le sauvetage de vies humaines en cas de guerre ou de catastrophe et l'aide à son prochain.

Ce double-numéro, que nos lecteurs recevront pour le 1er août, contient de nombreuses informations d'actualité ainsi que des renseignements sur le travail dans les cantons. Nous nous plaisons à relever à ce propos le travail digne d'éloges accompli par l'Association pour la protection des civils de Bâle-Campagne et son très actif comité. Cette section, fondée il y a deux ans seulement, a pu accueillir déjà son 1000e membre. Cet exemple montre aux sections de l'Union suisse pour la protection des civils qu'il vaut la peine de prendre des initiatives et de travailler et que chaque canton a la possibilité d'accomplir — pour autant qu'il veuille faire quelque chose — un travail fructueux. Le recrutement des membres permet aussi d'élargir la diffusion de notre revue dont le tirage continue à augmenter de façon réjouissante. Dans tous les cantons et toutes les communes, nous sommes reconnaissants à nos collaborateurs de l'appui qu'ils nous prêtent dans l'accomplissement de cette tâche importante.

Avec nos meilleures salutations
Votre rédacteur

Für den Zivilschutz unentbehrlich
Die DOMINIT-Notbeleuchtung schaltet bei Stromausfall selbsttätig ein und bei Rückkehr der Spannung ebenso wieder aus.
Keine Wartung, stets einsatzbereit, S.E.V. geprüft.

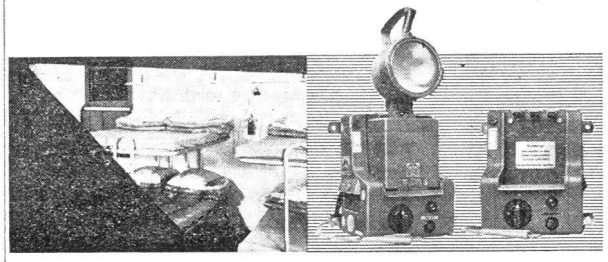

Dominit-Notbeleuchtung im Schutzraum eines Notspitales. Modell W 270/Z 345 für ortsfesten oder tragbaren Einsatz. Modell S 208/US und System S 300 für feste Aufputzmontage. Verlangen Sie ausführliche Unterlagen durch die Generalvertretung

Angst+Pfister
8052 Zürich · Thurgauerstrasse 66 · Tel. 051 576660

Beachten Sie bitte unsere neue Telefonnummer 051 50 20 20

Stellenanzeigen
im «Zivilschutz»
bringen Erfolg!